



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER

SEANCE DU LUNDI 3 MARS 2025

Convocation du 11 Février 2025

Affichage du 11 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

Présents : AMILHAT GROLLIER Isabelle - BARBE Cécile - CREMEY Sylvie - ESCRICH-FONS Esther - GAYON Céline - HEDIN Philippe – DAVANT Dominique

Absent excusé : ROUQUET Gérard

Procuration : ROUQUET Gérard à HEDIN Philippe

Absente : FONS Alizée

Secrétaire de séance : CREMEY Sylvie

OBJET : Délibération 2025-07

Approbation du budget primitif 2025

Madame le Maire présente le budget primitif 2025 et demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	65 633,78	Produits des services	420,00 €
Charges de personnel	14 250,00 €	Impôts et taxes	12 327,21 €
Atténuation de produits	9 261,00 €	Fiscalité locale	55 000,00 €
Autres charges de gestion courante	57 942,00 €	Dotations et participations	24 600,00 €
Charges financières	450,00 €	Autre produits de gestion courante	9 800,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Excédent 2024	51 167,66 €
Virement section investissement	4 720,13 €		
operation ordre entre section	957,96 €		
TOTAL	153 314,87 €	TOTAL	153 314,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations équipement	22 957,96 €	Subvention d'investissement	9 910,00 €
Immobilisation études en attente	0,00 €	FCTVA	12 483,04 €
Remboursements emprunts	7 400,00 €	virement de la section de fonctionnement	4 720,13 €
		opération ordre entre section	957,96 €
Report solde d'exécution	5 641,62 €	Reste à réaliser 2024	7 928,45 €
TOTAL	35 999,58 €	TOTAL	35 999,58 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention, le budget primitif 2025 est arrêté comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	65 633,78	Produits des services	420,00 €
Charges de personnel	14 250,00 €	Impôts et taxes	12 327,21 €
Atténuation de produits	9 261,00 €	Fiscalité locale	55 000,00 €
Autres charges de gestion courante	57 942,00 €	Dotations et participations	24 600,00 €
Charges financières	450,00 €	Autre produits de gestion courante	9 800,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Excédent 2024	51 167,66 €
Virement section investissement	4 720,13 €		
operation ordre entre section	957,96 €		
TOTAL	153 314,87 €	TOTAL	153 314,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations équipement	22 957,96 €	Subvention d'investissement	9 910,00 €
Immobilisation études en attente	0,00 €	FCTVA	12 483,04 €
Remboursements emprunts	7 400,00 €	virement de la section de fonctionnement	4 720,13 €
		opération ordre entre section	957,96 €
Report solde d'exécution	5 641,62 €	Reste à réaliser 2024	7 928,45 €
TOTAL	35 999,58 €	TOTAL	35 999,58 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute Garonne

La présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant deux mois au siège de la commune.

Fait et délibéré à Saint Germier, le 3 mars 2025

Mme ESCRICH FONS Esther
Maire



Madame CREMEY Sylvie
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Délibération N° 2025-03
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 09
Présents : 07
Absent excusé : 01
Absent : 01
Votants : 08
Procuration : 01
Formalités effectuées le 4 mars 2025